

## *Prises de parole, échanges et débats*

*J-M. Bézard :*

« Je sais que vous avez encore beaucoup de choses à nous dire, mais je pense que nous pouvons vous remercier, comme nous remercions tous les intervenants. Alors, qui veut prendre la parole ? Madame... »

*Agnès Palaccio – Référente social à l'Association pour le Développement des Actions d'Insertion (ADAI13) :*

« Pour rassurer Monsieur Ropa, même s'il n'y a pas matière à rassurer : je suis assistante sociale, je travaille principalement dans la prévention domiciliaire. J'accompagne des familles expulsées, et moi non plus, je ne sais pas forcément quoi faire. Mais je pense que ce qui est intéressant notamment dans votre secteur est de pouvoir créer une synergie entre les intervenants de terrain, d'autant qu'il y a de grandes chances pour que je reçoive dans mon bureau des familles dont les enfants sont scolarisés chez vous.

Il faudrait créer des rencontres entre les associations qui interviennent probablement auprès de ces mêmes familles, nous et vous pour que, au final, chacun puisse répondre à ce qu'il peut répondre, se libérer du temps pour les missions pour lesquelles il est mandaté et éventuellement être soulagé des demandes auxquelles il ne peut pas répondre. »

*Serge Davin :*

« C'est plutôt deux informations que je voudrais donner par rapport aux interventions. Pour le Docteur Glass qui a fait allusion à l'Equipe mobile de santé mentale, dont nous connaissons la qualité du travail fait. Je signale à tout le monde que le 13 mars 2009 sera organisé un colloque sur « Santé mentale et précarité » qui aura lieu au Conseil Régional avec des témoignages y compris de gens de Marseille.

Ensuite, Monsieur Ropa, êtes-vous au courant du projet d'expérimentation « la Santé des enfants sur St Mauront-Belle de Mai – on s'y met tous » ? Ce projet s'inscrit dans le cadre des expérimentations financées par Le Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté : Monsieur Martin Hirsch.

Nous avons obtenu, avec le groupement régional de santé publique, avec la ville de Marseille, avec le Conseil Général 13, avec l'inspection d'académie, avec la CAF 13, avec le planning familial et avec d'autres partenaires très nombreux, un crédit relativement important, afin de mettre en place sur 3 ans une expérimentation. Celle-ci consiste à faire en sorte que les différents partenaires de ce quartier – effectivement repéré comme l'un des quartier les plus défavorisés de France – puissent mettre en place une quinzaine d'actions.

La question que je vous pose est : est-ce que vous y êtes intégrés ? »

*Georges Ropa :*

« Je connais cette action. Il s'agit d'une action comme tant d'autres, pour nous, qui ne sommes pas des professionnels de la santé. Je reçois tous les jours des propositions diverses dans tous les domaines, y compris celui de la santé... Ce sont des informations que nous recevons par internet, par le biais de coordonnateurs ZEP... Ces informations de ce type là, nous en recevons des dizaines par jours. Nous devons en faire le tri. Ne serait-ce que pour venir ici, j'ai été sollicité par mail par un professeur d'université avec lequel je travaille. Donc rien ne remplace le contact direct.

Là, pour nous, ce n'est que « du papier ».

*Serge Davin :*

« C'est très intéressant, et je pousse le dialogue car nous avons la prétention de nous appuyer notamment sur le milieu scolaire pour faire passer ces quinze actions.

Par ailleurs, nous faisons appel à l'Université du citoyen pour mobiliser la population elle-même sur ce type de projets. Et cela fonctionne plutôt bien.

Pour revenir aux ressources des personnes, nous nous rendons compte que dès l'instant où nous les sollicitons, où nous les mettons en relation, les gens ont de la ressource. Nous leur apportons sans doute un peu d'éléments techniques. Les gens ont des ressources personnelles insoupçonnées, et arriver à construire avec eux est extrêmement enrichissant. »

*Fathi Bouaroua :*

« Tout cela m'interroge sur l'action que peut mener le DROS notamment en analyse des politiques publiques. Car il est intéressant de voir que c'est le caritatif, le militant qui apporte des contributions. Nous entendons les CIDFF – qui sont pourtant des organisations reconnues par les puissances publiques, et très portées par le gouvernement – confirmer qu'obtenir des subventions devient difficile. Et que pour monter une action d'alphabétisation, il faut contacter l'ASIMAT car il n'y a pas de budget public pour une telle action.

L'idée n'est pas de critiquer, l'idée est sur la question de l'analyse des politiques publiques d'une manière neutre et scientifique, car j'ai vraiment l'impression que nous souhaitons analyser ce qui se passe chez les gens, mais nous n'analysons pas ce que nous faisons.

Deuxième élément : sur la participation des habitants. Je me méfie des actions stipulant que la présence d'un représentant des habitants est indispensable. Tout ça pour dire que sur cette question là, nous ne devons pas nous tromper : la participation à la construction de la connaissance par les habitants ne peut pas être associée à celle de la puissance publique. Nous ne devons pas nous tromper de débat, nous tromper sur la position des acteurs. Il est clair que tout à l'heure dans le propos que je portais, ce n'est pas pour rien que les associations caritatives, les organisations militantes possèdent leur propre rapport. Et il est important que nous gardions cette distance car elle fait partie de la culture française. Je crois d'ailleurs que ce qui se passe à Bellevue, comme ailleurs, est de nature à nous inquiéter sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre cette pauvreté. C'est pour cela que je pense que le DROS peut, au-delà de la connaissance des personnes, avoir cette supervision sur les moyens mis en place sur les situations sociales en général. »

*J-M. Bézard :*

« Ce que vous énoncez là est une orientation différente pour le DROS. C'est très important de l'entendre comme tel. »

*Françoise Rastit – Déléguée Régionale aux droits des femmes*

« Je vous remercie pour votre remarque car à ma connaissance, en France et notamment en PACA, nous n'avons pas les moyens d'accompagner par des mesures correctrices du type actions positives, toutes les difficultés que rencontrent les femmes suite au manque de politiques genrées en amont. L'Europe nous le dit bien : « plutôt que de peiner sur le terrain pour essayer de rattraper les inégalités produites, il faudrait travailler en amont afin de prévenir ces inégalités ».

Si, lorsque nous mettons en place une politique pour les jeunes, celle-ci était sexuée dès le départ, et si nous réfléchissions sur le parcours des jeunes filles en rupture familiale, elles seraient peut-être moins nombreuses à bénéficier de l'API...puis du RMI. Et au vu des difficultés financières, nous n'avons pas les moyens de les accompagner par des actions massives quand les difficultés sont constatées. Cet exemple montre que la seule solution que nous ayons actuellement est de réfléchir systématiquement avec une approche de genre dès le

départ, quand nous mettons en place des politiques ou actions publiques et notamment dans une production statistique. Merci. »

*J-M. Bézard :*

« Ce qui veut dire aussi, en terme de mission DROS, une mission d'observatoire de dispositif amont afin de constater les résultats dans la durée. Je vais dire sur 5 à 6 années en étudiant des enfants de 12/13 ans et de les suivre jusqu'à 16/17 ans voire 20 ans. »

*René Giorgetti - Président de la Commission Solidarité Santé Prévention :*

« A l'écoute de vos exposés, nous pouvons nous demander ce qui ne fonctionne pas dans cette société pour que nous ayons besoin de mobiliser ces personnes, souvent bénévoles, avec des ONG, pour essayer de colmater les brèches sans malheureusement y parvenir. Et sans politiser le débat, nous trouvons à des moments les milliards qu'il faut pour colmater au plan économique, certaines brèches ; et nous avons beaucoup de mal sur le social, l'emploi et la famille à trouver des moyens équivalents.

Nous pourrions faire des commentaires sur chacune des interventions. Je vais intervenir sur le « Gourbi de Berre » puisque je connais bien le sujet. Il y avait d'un côté des serres d'agriculteurs, remarquables de modernité... et de l'autre, il y avait les taudis qui servaient d'hébergement aux travailleurs, que finalement la préfecture s'est résignée à raser. Rasé avec violence, car faisant appel aux bulldozers. L'éparpillement des publics, publics marqués car surexploités, précaires sans aucun accès aux soins (sauf les vôtres). Ils cumulent l'éloignement du pays, la peur (car souvent sans papier). D'ailleurs certains ont été réexpédiés chez eux.

Donc ce qui me frappe c'est la violence administrative car ces gens, ces familles entières ont été chassés sans aucune mise en œuvre de relogement.

Ce qui m'intéresse dans le DROS, ce sont des outils pour l'action. C'est à dire que le DROS appuie nos propos et tout ce que nous vivons à longueur de journée. Ces études nous motivent encore plus pour résoudre ces problèmes qui se posent dans une société riche. »

*Anne Pastor – Conseillère technique sociale auprès du Recteur de l'académie Aix-Marseille :*

« Je voudrais intervenir pour l'éducation nationale. Tout d'abord, je voudrais souligner la préoccupation des services sociaux sur la précarité grandissante de nos élèves, puisque nous voyons apparaître des problématiques qui avaient été éradiquées : sur le plan sanitaire, de l'accès aux soins et tout simplement de l'accès au savoir avec des difficultés de transports scolaires, des problèmes d'accès aux cantines malgré la gratuité de ce service pour certaines personnes. Je vais prendre un exemple qui nous préoccupe nous dans les services sociaux : le système des bourses pour le second degré. Ces bourses ne sont pas d'un montant très élevé mais ont symboliquement un sens pour les familles, et permettent un accès aux transports et aux cantines. Cette année, nous avons eu un souci sur l'accès aux bourses pour un certain nombre de familles. En effet, nous prenons les revenus à l'année N-2. Jusqu'à présent, pour les nouvelles demandes nous pouvions étudier au cas par cas, le changement de situation tel qu'un divorce, décès, perte d'un emploi... dans ce délai de 2ans. Cette année, les changements ne peuvent plus être étudiés, sauf pour les lycées où les revenus à N-1 sont retenus. J'en ai alerté Monsieur le Recteur qui a fait remonter cette préoccupation au ministère de l'EN décideur.

Cela crée une difficulté majeure d'accès à l'école pour nos enfants, la scolarisation étant un droit. Sachant qu'en plus, l'accès aux bourses conditionne l'accès à d'autres aides sociales notamment du Conseil Général. Ce qui signifie que les familles dont la situation financière s'est dégradée dans les 2ans se retrouvent doublement, voire triplement pénalisées.

Monsieur le Recteur est très attentif à la situation de précarité que connaît son académie, et il se préoccupe de l'accès à l'enseignement des enfants de ZEP, de réseaux Ambition réussite, pour accéder à la réussite scolaire. L'accompagnement social à la scolarité doit permettre dans ces territoires de relever ce défi.

Le Recteur s'engage sur la précarité en mobilisant un certain nombre de lycées dans « l'éducation citoyenne » avec la sensibilisation des chefs d'établissements scolaires et nos élèves afin qu'il y ait une véritable solidarité pensée dans nos écoles autour de ces situations précaires. Cela passe par un partenariat, que nous souhaitons concrétiser par une convention, entre le SAMU social de la ville de Marseille et les SAMU sociaux de la croix rouge pour que de nombreuses actions citoyennes de nos élèves puissent permettre de rendre service aux dispositifs humanitaires. »

*George Ropa :*

« Je voudrais compléter ce que dit Madame. Le problème qui se pose dans des écoles qui sont dans des poches importantes de pauvreté, est que les moyens qui leur sont donnés sont les moyens médians donnés aux écoles qui ont 15% des élèves en difficulté. Alors que nous en avons 80%, et nous ne sommes pas les seuls dans ce cas que ce soit dans le quartier ou dans d'autres grandes villes de France. Nous n'avons pas plus de moyens, nous sommes traités de la même manière. »

*Gilles Rebêche – Secrétaire général de l'union diaconale du Var :*

« Je reviens sur la vocation de l'organisation du DROS par rapport aux questions de lutte contre la grande exclusion. J'ai toujours en souci le préambule de la loi contre les exclusions. Il y a 3 mots importants « pratique globale, cohérente et prospective », et la loi contre les exclusions invite les collectivités locales, les milieux associatifs à se doter d'outils d'observation pour bien rester ensemble dans le global, le cohérent, le prospectif. Pas simplement pour faire des effets miroir, sinon nous risquons de tomber dans ce que nous appelons la démocratie compassionnelle.

Je suis secrétaire général d'une union de 28 associations oeuvrant contre l'exclusion sociale. Nous avons souvent des appels de collectivités locales ou de professionnels qui se tournent vers les problèmes de la grande exclusion avec une forme de compassion condescendante.

Il me semble que pour pouvoir avancer, il faut une observation avec des outils statistiques mais aussi des outils qui aident à évaluer les bonnes pratiques, tant au niveau de l'organisation des collectivités locales qu'au niveau de la pratique associative.

Plusieurs sujets ont été évoqués tels que, ce matin, la réforme des tutelles, le handicap, la santé mentale. Nous nous rendons bien compte qu'aujourd'hui il s'agit de quelque chose de fondamental, de récurrent. A cause de la réforme du système hospitalier, on se retrouve avec des traditions de psychiatres qui avaient leur pratique propre, des travailleurs sociaux qui font ce qu'ils peuvent en terme de prise en charge de la souffrance psychique. Ensuite nous trouvons des dispositifs comme les maisons relais, que nous plaçons dans les dispositifs innovants de logement...

Je serais assez ravi si, dans l'observation et la recherche, nous avions des choses cohérentes. Cela permettrait de déterminer des groupes de travail sur, par exemple :

- Qu'est ce qu'est un habitat pluriel ?
- Comment promouvoir la santé et le bien-être pour tous ?
- Explorer ce qui se fait en matière d'économie solidaire.
- Développer un mieux vivre ensemble.

Il y a des champs entiers dans lesquels les associations ne sont plus seulement des prestataires de services d'une démocratie compassionnelle mais des corps intermédiaires de

transformation sociale. Ce n'est pas seulement du militantisme, c'est aussi du professionnalisme, de l'expérimentation. Nous ne sommes pas simplement de « joyeux militants ». Nous mettons en place de nouvelles formes « d'habiter », de nouvelles formes de « se soigner », de nouvelles formes d'économie et de rapport à l'argent, de nouvelles formes de participation et de lien social.

Il y a besoin d'un véritable observatoire, en lien avec la loi contre l'exclusion, en lien avec les dispositifs sur l'évaluation, qui permettrait de regarder le chemin parcouru et qui pourrait donner des outils pour la prospective et la cohérence. »

*J-M. Bézard :*

« Donc le DROS se recentrerait sur la pauvreté et la créativité sociale »

*Sylvain Rivet – bénévole dans une association de soutien scolaire:*

« Je crains d'être un peu en marge. Je sais qu'il avait été évoqué dans les sujets d'étude potentiels du DROS celui des « métiers du social ». Je viens d'entendre un représentant associatif qui parlait d'un manque de bénévoles – *pour ma part, cela fait deux ans que je suis bénévole dans une association de soutien scolaire à Marseille, qui manque également de bénévoles* – je me posais simplement la question : « Est-ce que le DROS peut être un outil d'information sur les structures existantes, sur l'action sociale ? » Il pourrait y avoir par exemple un « petit drapeau rouge », un petit « drapeau vert » en face de telle ou telle structure, signifiant un manque de moyens financiers ou humains (y compris bénévoles), ou alors il s'agirait a minima de lister les différentes structures existantes, regroupées de façon géographique, pour que les gens intéressés puissent simplement connaître leur existence, à un endroit donné, et éventuellement les contacter. »

*Jacques Podlejski :*

« Je voulais intervenir à la suite de Gilles Rebêche sur cette question de l'évaluation des bonnes pratiques. Je pense que c'est intéressant parce que le glissement de l'évaluation des bonnes pratiques vers les recommandations de bonnes pratiques puis vers la tarification de l'activité est extrêmement périlleux. Nous en constatons les effets pervers actuellement au niveau des établissements de santé et nous le voyons venir au niveau des établissements médicaux-sociaux. Mais pour reprendre votre idée, il y aurait peut-être quelque chose à creuser, en tout cas c'est une suggestion que je ferais, de regarder si le DROS ne pourrait pas servir de « vitrine » à des expérimentations, à des pratiques qui sont innovantes. Il y a une invention qui se fait au niveau du terrain, par le savoir que les acteurs de terrain ont d'une situation donnée toujours évolutive, instable et variable. Il faut donc laisser cette capacité d'innovation. Promouvoir l'évaluation, dans la dérive que je pointais tout à l'heure, pourrait être extrêmement dangereux. »

*Manuel Pinto – Petits frères des Pauvres :*

« Je travaille avec les chiffres du DROS et je tenais à les remercier pour ce travail. Dans ce que j'entends sur la pauvreté des enfants, sur les travailleurs pauvres, je me demande quels « vieux » cela va faire demain. Par rapport à cette étude prospective, je pense qu'il va nous falloir nous atteler à travailler ce sujet, bien que ce matin j'ai bien noté que la pauvreté des personnes âgées est à la marge. Ne serait-ce que pour pouvoir y répondre car tous ces jeunes précaires vont inévitablement vieillir. Les femmes ayant une carrière professionnelle inexistante, vont se retrouver dans des situations problématiques. Aujourd'hui, nous le voyons avec les foyers ADOMA, nous nous préoccupons des vieux migrants. Quelles solutions apporter aux problèmes de soins ? comme le disait Médecins du Monde. Demain, qui sera concerné ? Je ne dis pas que c'est au DROS d'anticiper ces réponses, mais il nous faudrait des

chiffres nous permettant de travailler et d'anticiper ces réponses à apporter. Et pour aller dans le sens des interventions précédentes, nous sentons une évolution dans le travail social, nous sommes sollicités par rapport au bénévolat. »

*Roland Magnaudet – association Voisins et Citoyens en Méditerranée :*

« Pour faire suite à ce qui a déjà été dit, effectivement aujourd'hui on voit émerger de nouvelles pratiques sociales, qui souvent se développent en marges, portées par les personnes concernées elles-mêmes.

D'ailleurs les femmes, aujourd'hui, jouent un rôle extrêmement important, je le vois dans les quartiers, des groupes de femmes qui s'organisent pour faire face aux difficultés rencontrées.

Quel regard pouvons nous porter sur ces pratiques ? Je pense que ce serait important si le DROS se penchait là-dessus. Ne pas avoir seulement un regard sur les personnes, sur les publics mais aussi sur les nouveaux systèmes, les nouvelles pratiques sociales qui se développent. Interpeller les politiques publiques par rapport à cela, politiques publiques qui sont essentiellement centrées aujourd'hui sur le retour à l'emploi, sur l'insertion, sur la création d'entreprise. Toute cette économie populaire qui se développe pour faire face et qui montre la capacité citoyenne à s'organiser devrait être valorisée, soutenue. »

*Fathi Bouaroua :*

« Je voudrais mettre en garde sur la volonté de trop en demander et de se tromper entre un outil d'observation et un outil opérationnel. Quand nous faisons de la connaissance, nous ne sommes pas opérationnels sinon, nous avons des transformations même des éléments que nous avons observés, tout simplement parce que nous y participons donc il nous faut être très prudents.

Je crois que c'est un outil pour la connaissance, qui est de la connaissance partagée. Rappelons qu'il s'agit d'abord de sources d'informations. Je rappelle tout de même des principes car nous sommes partis déjà sur autre chose. Par exemple, ce que proposait Sylvain Rivet est très intéressant sur le fait d'avoir des informations sur les lieux de solidarité en demande de bénévoles, mais cela ne peut pas être fait par le DROS. Déjà lui donner des fonctions d'évaluation était peut-être beaucoup, mais en même temps, cette idée était importante pour moi, car dans l'esprit des politiques publiques le DROS est quand même un instrument public et parapublic.

L'intérêt que l'on peut y trouver, est que le DROS est réactif et qu'il est en phase avec la société en particulier avec ceux qui sont en charge de l'action sociale et avec ceux qui sont en contact direct avec l'information.

La question est de trouver cette articulation pour le rendre plus intéressant.

Après, la question d'évaluation pour les pouvoirs publics, est que cela permet à la puissance publique (qui est la première commanditaire de cet instrument) d'avoir une aide à la décision.

Je crois que l'intérêt d'une journée comme aujourd'hui, est d'arriver à repositionner l'instrument en fonction de ce qui se passe pour les différents partenaires et nous revenons notamment à cette question de partenariat et comment mieux intégrer la vision de ce qui se passe réellement.

Ce n'était pas évident car l'information que nous avons, que le DROS avait jusqu'à présent ou que les autres organismes qui collectent de l'information avait, n'ait pas une information fine, et c'est en ça que c'est intéressant. »

*Monsieur Christian Meynard – SNC et Provence création d'emploi :*

« Je réagis par rapport à l'intervention non pas pour m'inscrire en faux mais en complément.

Autrement dit, oui, je reconnais toute la valeur du travail qui est fait. Nous avons besoin de ces chiffres, ne serait-ce que pour déclencher l'opinion, déclencher le bénévolat qui a sa part

entière. Mais en face de cela, il y a les techniques d'approches que nous pratiquons dans l'entreprise de type qualité où nous n'analysons non plus ce qui se passe en terme de résultats globaux mais de résultats point par point. Nous sommes dans l'analyse de l'action au quotidien, et la recherche du défaut au quotidien. Et je pense que cette analyse de l'action entre entièrement dans le champ de l'évaluation, et donne à l'évaluation sa valeur quantitative, qui pourra faire en sorte de faire bouger les obstacles institutionnels qui sont très lourds... »

*J-M. BÉZARD :*

« C'est une contribution intéressante, reste à savoir si cela est effectivement quelque chose qui fait parti des missions du DROS...Monsieur Soureillat »

*Jean-Pierre Soureillat :*

« La discussion est remarquablement intéressante, en permanence située entre l'observation et l'action. Monsieur Davin l'a rappelé ce matin, nous avons des enseignements à tirer de nos attitudes collectives.

Je les classerais en deux parties : celles qui relèvent du champ d'intervention du DROS, et celles qui peuvent avoir trait à sa mission.

Au titre du champ d'intervention du DROS, il me semble que nous pourrions, dans une approche de veille prospective, étendre le champ de l'observation sociale à des phénomènes émergents. Nous avons eu une quantité d'exemples ce matin : notamment l'émigration « circum méditerranéenne », évoquée par le Président Canapa ou encore la situation de veille sur la question des adolescents, des femmes... Il existe de nombreuses données que nous pouvons mettre en perspective à partir du travail des associations.

Je crois que dans ce champ-là, il conviendrait d'intégrer, l'observation globale des territoires et d'évaluer l'évolution de ces territoires, plus que les politiques dont l'évaluation appartient aux politiques eux-mêmes.

S'agissant de la mission, nous ne pouvons ignorer et nous nous en réjouissons, la quantité de petites ou de grandes décisions prises suite aux travaux du DROS.

Combien d'élus locaux nous ont montré l'Atlas Social, en expliquant ce qu'ils en pensent ou ce qu'ils en font. Ce qui intéresse un décideur c'est aussi de savoir où en sont les autres...Nous avons un matériau que nous pouvons continuer à enrichir.

Nous avons bien entendu un besoin fondamental de prendre à bonne source, auprès des acteurs de terrain, les données de veille sur ce qui transforme la société pour les donner à connaître. Ceci sans prétendre faire autre chose que de l'aide à la décision et au débat public, mais en aucun cas, prendre des décisions, il me paraît essentiel de le rappeler. »

*Serge Davin :*

« Comme l'ont dit Fathi Bouaroua et Jean-Pierre Soureillat, le DROS ne pourra pas tout faire. La deuxième idée est que nous attendons beaucoup du DROS, mais il ne faut pas non plus que nous « instrumentalisons » le milieu associatif. La troisième idée, principalement pour Madame Pastor, il existe des statistiques intéressantes à l'éducation nationale, est-ce que nous pourrions imaginer qu'un jour nous rejoignons vos propres statistiques et celles du DROS ? Enfin dernier point, je pense qu'il ne faut pas tout attendre des pouvoirs publics, effectivement les associations sont le « poil à gratter » quand j'écoutais les professeurs de droit social, ils avaient l'habitude de dire : « le besoin social d'aujourd'hui est la demande sociale de demain et le droit social d'après-demain » et effectivement, l'histoire est pleine d'exemples, que ce soit le handicap, les malades du SIDA, les femmes et la contraception... si ces personnes n'avaient pas manifesté leurs désirs et mécontentements, nous n'en serions pas

là aujourd'hui. C'était en fait au départ un besoin social transformé en demande sociale, qui s'est finalement érigé en droit social ; en droit social difficile et peut-être difficile à appliquer. Un exemple : les lieux à vivre : c'est à dire le regroupement de personnes qui ne veulent pas, ne peuvent pas ou n'ont pas vocation à entrer dans les CHRS, qui, pour une multitude de raisons, se regroupent et pratiquent ensemble des formes de solidarités. Nous sommes en train d'évoluer puisque nous avons des projets de lois dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains de Madame Boutin, et notamment un amendement de Monsieur Pinte qui va faire en sorte que les communautés d'Emmaüs puissent être reconnues par les pouvoirs publics. Cela pose d'autres problèmes notamment en matière de droit du travail. Mais c'est la preuve manifeste que la société civile fait émerger un certain nombre de problèmes qui les portent sur le débat public pour faire en sorte que les pouvoirs publics les reprennent à leur compte, s'ils considèrent que c'est effectivement utile. Le message est bien celui-là, et c'est pour cela que nous sommes en Comité Partenarial : pour que, si des choses sont mal prises en compte, vous nous l'indiquiez.

Je crois que c'est Jacques Podlejski qui parlait d'associations comme « poil à gratter » des pouvoirs publics et il faut que ce soit cela. Il faut que les associatifs soient là, et ça posera le problème que la FNARS va débattre à Nice dans les jours qui viennent : « le travail associatif sert-il encore à quelque chose ? »

*J-M. BÉZARD :*

« Merci, Madame Pastor, peut-il y avoir de l'espoir concernant les données du rectorat ? »

*Anne Pastor :*

« Je vais lever un malentendu, car Monsieur le Recteur, il y a 2 ans, avait donné son accord pour que nous transmettions nos données statistiques dont vous avez besoin et notamment celle des jeunes sans qualification.

Il faut faire une demande officielle à Monsieur le Recteur, comme je l'ai expliqué à Monsieur Durang.

Nous avons « l'état de l'académie » qui est en ligne, où vous pouvez trouver un certain nombre d'information sur le site : [www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr), avec des statistiques importantes sur les départements. A ce jour, il nous manque les données de l'académie de Nice. Nous ne pouvons donc fournir des informations complètes pour la région. Toutefois, je peux interpellier l'académie de Nice si besoin. Je vais essayer d'être le relais afin de leur faire savoir la difficulté dans laquelle nous nous trouvons, mais écrivez officiellement à Monsieur le Recteur de l'académie de Nice de manière à ce que nous puissions communiquer ces données officiellement. »

*J-M. BÉZARD :*

« Il y a un tel appétit de prise de parole que je propose de modifier la fin de l'après midi tel qu'il avait été prévu.... »

*Marie-Pierre Chuffart du CCAS de Marseille :*

« Je viens dans la continuité de l'interpellation qu'a fait Monsieur pour dire que les CCAS de Fos, de Marseille, de la Ciotat sont tout à fait intéressés par un travail en collaboration, en co-construction avec le DROS. Cette demande avait déjà été émise au DROS et va être renouvelée officiellement début 2009. »

*Jean-Pierre Sanguinetti – Directeur CCAS de Fos sur Mer :*



« Tous les ans, les CCAS font l'analyse des besoins sociaux. Nous avons des chiffres précis sur tout le territoire, avec une grande fiabilité. Ce sont des chiffres, si le DROS en fait la demande, et si les conseils d'administration des CCAS sont d'accord, qui pourraient être utilisés intelligemment. »

*Catherine Body – CIDFF :*

« Dans les CIDFF, nous n'avons pas l'habitude de découper les chiffres en social, familial, économique... et là, d'après les propos, nous avons l'impression que la question de précarité, et la précarité des femmes qui nous intéresse plus particulièrement, est une question sociale. Pour ma part, je pense que c'est une question sociale mais aussi économique et de société. Nous ne pouvons pas enlever la responsabilité de la société sur la question des femmes. Ça n'interroge personne qu'il y ait 80% des familles monoparentales portés par des femmes ? Ce chiffre là, devons nous l'accepter en nous disant que c'est une fatalité, une réalité ? Ou devons-nous l'interroger dès le départ ? Les enfants étant des enfants de femmes **et** d'hommes, où sont les hommes ? Quelle responsabilité ont-ils et comment la société les pousse à prendre leurs responsabilités ? C'est en amont que ces questions doivent se poser, comment chacun entérine le fait qu'il est normal que les mères s'occupent des enfants. Mais les pères sont là, et ils peuvent également s'occuper des enfants. Cela facilitera certainement l'insertion économique et sociale des femmes. Nous parlons des femmes dans les quartiers pour le brio qu'elles ont à faire de la cohésion sociale. Tout cet éclat, elles le paient au moment de la retraite, car elles n'ont pas cotisé et il n'y a personne pour reconnaître qu'elles ont eu une utilité sociale à un moment donné. Idem quand elles gardent leurs enfants, c'est une économie parce qu'il n'y a pas de besoin de crèche, mais cette économie n'est récupérée nulle part. Après, il nous faudra nous préoccuper des cas sociaux des femmes âgées. C'est bien pour cela que la société doit se poser les questions en amont, c'est pour cela que nous revendiquons des données sexuées, que nous puissions analyser par l'approche de genre. Que nous puissions nous poser les bonnes questions, pourquoi ce chiffre, pourquoi ces différences entre les sexes ? Les écarts ne sont pas forcément des écarts défavorables aux femmes, quelques fois les données sont inversées, quelques fois, il n'y a pas d'écart – et tant mieux, cela prouve que nous avançons... Il y a des lois qui existent en France, dont l'application solutionnerait une partie de la précarité des salaires des femmes. Nous en sommes à la 6<sup>ème</sup> loi sur « L'égalité professionnelle », si seulement nous nous disions « nous l'appliquons », nous trouverions là un début de solution. Donc cette question de la précarité féminine n'est pas tout à fait visible dans les chiffres, il nous faudrait la pointer encore plus pour nous rendre compte que les femmes sont encore plus touchées par la question de précarité que les hommes. »

*Michel Glass – Médecins du Monde :*

« Observatoire, le DROS observe. Toutes les associations présentes aujourd'hui ont apporté des observations. Les nôtres portent sur certains points précis. A vous peut-être de les globaliser, et de les chiffrer. Cela pourraient nous servir et servir les associations pour les présenter.

Maintenant, une question du médecin : comment chiffrer l'angoisse du « Sans Papier » la souffrance psychique qui doucement bascule dans la maladie mentale... ? C'est une vraie question qui me préoccupe, je n'ai pas de réponse. »

*Laurence Masson : CIDFF :*

« Bien entendu, je corrobore les propos de Catherine Body sur la féminisation de la pauvreté. Dans les CIDFF, il y a longtemps que nous le disons. Je voulais indiquer, même si cela n'apparaît pas au niveau de cette table ronde, il y a une cohésion entre tous les intervenants présents : les personnes que nous recevons, que ce soit des femmes ou des hommes, à 90% se

rendent dans des associations caritatives pour chercher de la nourriture, beaucoup de personnes que nous recevons sont malades et ont recours à Médecins du Monde, et nous connaissons aussi pour les personnes que nous recevons, la problématique de l'éducation de leurs enfants. Les personnes reçues vivent comme une vraie souffrance l'échec scolaire de leurs enfants. Donc nous pouvons avoir l'impression que nous sommes chacun indépendants mais en fait pas du tout. Il y a une vraie cohésion entre les associations, quelles qu'elles soient.

Je pense qu'au niveau du DROS il y a des choses intéressantes, mais surtout il est important de mener des études au niveau régional et d'insister sur chaque département, peut-être même au niveau des zones d'emploi. Nous, nous sommes loin à Hyères, « *Hyères les palmiers* » avec un nom pareil, nous avons l'impression de toujours être sous le soleil et qu'il n'y a pas de problème, nous ne pouvons pas toujours nous comparer à Marseille et venir à Marseille. Marseille à ses soucis, mais le reste de la région aussi, et c'est important. »

J-M. BÉZARD :

« Merci beaucoup. »

*Michel Glass :*

« Juste pour préciser un point pratique. Nous avons des chiffres sur l'accès aux soins, d'autres associations sur le logement... Le DROS pourrait, en recoupant différentes informations de différentes associations, avoir des chiffres globaux plus justes que ce que chaque association peut donner de façon indépendante. »

*Georges Ropa – Directeur d'école élémentaire :*

« Je voudrais souscrire à ce que dit Monsieur concernant les populations qui se prennent en mains et qui prennent en charge les problématiques pour essayer de trouver des solutions. J'aimerais qu'on m'aide à trouver des réponses pour les enfants qui ont faim, pour les enfants qui vivent dans un 2 pièces à 8 ou 9 où la télé fonctionne fort alors qu'ils ont des leçons à apprendre, pour les enfants qui arrivent à l'école sales ou qui sentent mauvais dans les classes parce qu'ils n'ont pas d'eau chaude, qu'ils ne se lavent pas.... Qui peut dire si ces enfants peuvent prendre en charge leurs propres problèmes ? Je ne sais pas s'il y a ici un représentant des collectivités locales telle que la Mairie de Marseille, je voudrais souligner le problème de la cantine dans nos quartiers, il faut savoir que 90% de nos élèves sont en demande de demi-gratuité. Pour avoir cet accord, il faut attendre des semaines. En attendant, les enfants mangent peu ou pas. Souvent ils attendent devant l'école, sur les trottoirs, que l'école réouvre. Des familles ont besoin de la gratuité totale, qu'il est quasiment impossible d'obtenir.

J'étais très sensible à ce que disait Monsieur Glass de Médecins du Monde. Nous avons depuis quelques temps une vingtaine d'enfants Rrom sur l'école. Ces enfants vivent dans des squats, dans des conditions déplorables. Ils n'ont accès à rien. Une seule association faisait le relais entre les familles, les enfants, l'école. Il s'agissait de l'association « Jeunes errants ». Cette association a disparue depuis 2-3 mois faute de moyens. Nous n'avons plus d'interlocuteurs pour cette population. Nous n'avons plus que Médecins du monde qui continue à les visiter. Nous avons actuellement un phénomène de retour car il y a des expulsions. »

*Suzanne Panier – CIDFF :*

« Merci d'avoir donné la parole à ma collègue et amie car elle a dit ce que j'avais envie de dire. Je vais vous remercier Monsieur pour avoir pris en compte la monoparentalité, vous les avez mis ces femmes en visibilité et je pense que cela ne s'arrêtera plus. Je voudrais dire que les associations font partie des pauvres. Quelqu'un a dit tout à l'heure que ce serait bien que le

DROS devienne une « vitrine » et je crois que les pauvres associations qui prennent en compte tout ce que la société ne prend pas en compte, doivent être mises en avant, vous devez en parler. Car les associations sont extrêmement pauvres. Quand on entend tout ce qui vient d'être dit aujourd'hui, que nous sommes dans une crise épouvantable, et que nous n'avons pas une vision de ce qui va se passer, il serait bien qu'au DROS il y ait une cellule un peu visionnaire car des choses très graves nous attendent. Aujourd'hui, nous employons le terme de pauvre, de modeste. Quel sera le terme de demain pour les prochains pauvres ? Je suis le « poil à gratter » car je suis libre. Je suis dans une association qui lutte pour des droits fondamentaux, pour les femmes, car malheureusement, elles n'ont pas acquis ni une égalité ni une équité. Je vous remercie de les avoir fait apparaître. »

*J-M. BÉZARD :*

« Une dernière intervention avant de laisser la parole à Jacques Roux ? Bien, deux minutes de transition et nous vous remercions vivement de vous être rendus disponibles.»

*Jacques Roux – Président du Comité Partenarial :*  
*cf Conclusion*

J-M. BÉZARD : « Merci. Nous n'avons pas terminé car pour être prospectifs, il faut aussi être organisés. Je laisse la parole à Serge Davin. »

*Serge Davin :*

« Merci à notre Président. Cela rejoint ce que je vais dire car, dans les statuts du DROS, il est prévu que le Comité Partenarial se dote d'un bureau actuellement présidé par Jacques Roux, et dont le Vice-président est Jean-Pierre Soureillat. Monsieur Soureillat devenu Directeur Général de la CAF des Bouches du Rhône ne peut plus rester dans cette fonction. Nous n'avons pas fait officiellement d'appel de candidatures au poste de Président dans la mesure où nous étions très satisfaits de Jacques Roux, et la façon dont il s'est tiré de sa tâche aujourd'hui me confirme que nous avons raison. Je propose que nous le reconduisons comme Président du DROS.

La Vice-Présidence, *la parité étant respectée*, est assurée par Madame Anne-Mary Perrin – Directrice de la CAF de Vaucluse. Ce qui permet au partenaire CAF de rester présent au sein du bureau.

Tout le monde est donc d'accord et nous lui ferons part de cette nouvelle. »

*J-M. BÉZARD :*

« Je suis heureux d'avoir passé cette journée avec vous, les échanges ont été passionnants et je vous souhaite bonne chance et bonne prospective. »